



BUBRY





Mesdames, Messieurs, chers amis,

Dans un contexte exceptionnel, le 15 mars dernier, vous avez renouvelé votre confiance à la liste « Vivre Bubry Ensemble » que je vous proposais. Je tiens à vous remercier de votre soutien et de ce qui me semble une reconnaissance du travail accompli. Etre élu est un honneur mais surtout nous engage. Je suis convaincu que la nouvelle équipe sera à la hauteur pour gérer

au mieux notre commune pour les 6 prochaines années.

Installés seulement le 23 mai dernier pour cause de crise sanitaire, vos élus se sont immédiatement mis au travail pour lancer les projets du futur mandat et finaliser ceux en cours : maison de santé, réseau de chaleur, aménagement du bourg de Saint-Yves. Je tiens à remercier chaleureusement les élus qui ont fait le choix d'arrêter et qui ont été mobilisés deux mois supplémentaires car cette période très particulière n'a pas été de tout repos.

Nous traversons une période inédite qui nous oblige à nous adapter en permanence et à modifier nos habitudes sans pour autant perdre de vue nos objectifs.

Je voudrais, tout d'abord, remercier tous les agents municipaux et du CCAS qui, pendant la difficile période que nous venons de connaître, ont travaillé avec courage, dévouement et abnégation afin d'assurer la continuité des services.

Cette crise nous a aussi révélé une grande solidarité au sein de notre commune et une entraide intergénérationnelle entre voisins.

Je tiens tout particulièrement à remercier les bénévoles, qui ont répondu sans hésitation à notre sollicitation dans la fabrication de masques au profit de la population : plus de 1 600 masques ont ainsi été réalisés et distribués aux personnes qui en ont fait la demande.

Notre budget municipal 2020 sera impacté par cette situation, notamment par les achats obligatoires que nous avons dû réaliser en matériel de protection pour les agents municipaux et les enfants : masques, gels hydro alcooliques, produits de nettoyage et de désinfection, etc. Tout ceci avec moins de recettes de fonctionnement, la location de la salle polyvalente interrompue, le personnel mis à disposition des enseignants pour les aider à appliquer un protocole sanitaire draconien afin d'assurer au mieux la sécurité de nos enfants. Nos associations aussi ont été contraintes d'annuler toutes leurs activités, manifestations culturelles, festives et sportives. Ce manque d'animations nous affecte aussi tous en cette période morose.

Le retour progressif à la vie démocratique ne doit pas nous faire perdre la vigilance nécessaire face au virus. Plus que jamais, les gestes barrières et mesures d'hygiène doivent être appliqués. Chacun d'entre nous doit être acteur de sa santé, pour se protéger et protéger les autres.

Continuez à prendre soin de vous et de vos proches.

Je vous souhaite à tous de passer de très belles vacances, aux côtés de vos familles, de vos proches, de vos amis.

Bonne lecture à tous.

Roger Thomazo

UNE NOUVELLE DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES À LA MAIRIE

Depuis novembre 2019, Maud Perier-Le Marre assure les fonctions de Directrice Générale des Services à la mairie.

A son arrivée, qui a fait suite au départ de Bruno Le Clainche et à une période d'intérim assurée par Jeanne Le Moing, Maud a su rapidement boucler les dossiers urgents et importants. Avec l'épidémie du Coronavirus, elle a dû gérer la crise, assurer les urgences et mettre en place les différents protocoles sanitaires dans les écoles, à la cantine, au pôle enfance jeunesse notamment. Pour cela, il a fallu revoir les plannings des agents et composer avec la pénurie de certains produits afin d'assurer une protection à tous.



Nous lui souhaitons la bienvenue !

Couverture	1
Mot du Maire	2
Conseil municipal	3
Commissions municipales	4
Du côté des commissions	5
Finances communales	6-7
Retour sur la pandémie de Covid-19	8
Résidence Louis Onorati & CCAS	9
Médiathèque Municipale	10
Pôle enfance jeunesse	11
Nouvelles activités économiques	12
Gazette du Brandifroust	13
Expression des listes	14
Etat-civil	15
Exposition d'art Face B	16

CRÉDIT PHOTOGRAPHIQUE ET RÉDACTION

Elus : R. Thomazo, Y. Wanes, N. Guillemot, M.A. Le Gal, S. Malvoisin, P. Robert, A. Le Guyader-Grandvalet, V. Nicolas.

Contributeurs : E. Perret, F. Le Porho, M. Le Brustiec, A. Le Moustarder, E. Muros, N. Desmarchelier, L. Seyve, L. Le Corre, S. Brucker.

Personnel communal : M. Perier-Le Marre, N. Guyomard, A. Dutertre, E. Acosta, L. Demeester, S. Boléa, E. Ducher.

Graphisme : Flore Gwendoline Girerd - Bubry

Imprimerie : Graph Impress - Pontivy

Ce bulletin, tiré à 1 400 exemplaires, a été imprimé sur du papier recyclé.

COUVERTURE PAGE 1 : Place de l'église à Saint-Yves

COUVERTURE PAGE 16 : Oeuvres de l'exposition Face B

CONSEIL MUNICIPAL

Le dimanche 15 mars, deux listes se sont présentées aux élections municipales : la liste « Bubryates, soyons acteurs de notre avenir » menée par Bernard Franck et la liste « Vivre Bubry ensemble » de Roger Thomazo, maire sortant.

COMPOSITION DE LA LISTE « BUBRYATES, SOYONS ACTEURS DE NOTRE AVENIR » :

Bernard Franck, Véronique Nicolas, Benjamin Jocher, Véronique Le Moulec, Hervé Le Dain, Mégane Thomazo, Adrien Bâty, Corinne Le Berre, Yann Bévan, Christiane Le Mestréallan, Loïc Le Gourriérec, Sophie Martin, Bruno Le Meur, Anne-Sophie Rousse, Christophe Stéphant, Sabrina Dobarra, Thierry Pasquier, Christiane Rivalan, Laurent Guillemot, Delphine Le Tallec, Patrick Guillemot.

COMPOSITION DE LA LISTE « VIVRE BUBRY ENSEMBLE » :

Roger Thomazo, Nicole Guillemot, Pierrick Robert, Marie-Françoise Julé, Sylvain Malvoisin, Marie-Antoinette Le Gal, Jean-Yves Le Stunff, Anne-Christine Rautureau, Guénahel Périco, Anne Le Guyader-Grandvalet, Nicolas Guillemot, Véronique Nignol, Yann Wanes, Julie Le Strat, Julien Cano, Maryse Fouilhé, Christian Foll, Julie Lothoré, Benoît Paccarin.

LES CHIFFRES DU SCRUTIN

	Electeurs		Bulletins		Liste 1 Bernard Franck	Liste 2 Roger Thomazo
	Inscrits	Votants	Nuls/Blancs	Exprimés		
Totaux	1 835	1 014	43	971	473	498
Pourcentages					48.71 %	51.29 %
Répartition des 19 sièges					4	15



A la suite de la séance d'installation du nouveau Conseil municipal qui a eu lieu le 23 mai, l'assemblée se compose ainsi :

Maire : Roger Thomazo.

Adjoints : Nicole Guillemot, Pierrick Robert, Marie-Françoise Julé, Sylvain Malvoisin, Marie-Antoinette Le Gal.

Conseillers délégués : Jean-Yves Le Stunff, Yann Wanes.

Conseillers municipaux : Guénahel Périco, Anne Le Guyader-Grandvalet, Anne-Christine Rautureau, Julie Le Strat, Véronique Nignol, Nicolas Guillemot, Julien Cano, Bernard Franck, Véronique Nicolas, Benjamin Jocher, Véronique Le Moulec.

PERMANENCES DU MAIRE

Le Maire reçoit du lundi au samedi, sur rendez-vous uniquement.

DÉLÉGATIONS ET PERMANENCES DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

Nicole Guillemot, 1 ^{ère} adjointe.	Sports, loisirs, culture, animation, personnel communal.	Lundi - 9h00 / 11h00
Pierrick Robert, 2 ^{ème} adjoint.	Voirie, travaux, réseaux, lotissement.	Samedi - 9h00 / 11h00
Marie-Françoise Julé, 3 ^{ème} adjointe.	Finances, urbanisme, intercommunalité.	Mardi - 14h00 / 16h00
Sylvain Malvoisin, 4 ^{ème} adjoint.	Bâtiments, affaires scolaires, services techniques.	Samedi - 9h00 / 11h00
Marie-Antoinette Le Gal, 5 ^{ème} adjointe.	Affaires sociales, petite enfance.	Mercredi - 9h00 / 11h00
Jean-Yves Le Stunff, conseiller délégué.	Voirie rurale, agriculture, environnement.	Samedi - 9h00 / 11h00
Yann Wanes, conseiller délégué.	Développement local, communication, citoyenneté.	Lundi - 14h00 / 16h00

Pour prendre RDV s'adresser au secrétariat de la mairie : Tél. : 02 97 51 70 07 ou par courriel : accueil.bubry@gmail.com

COMMISSIONS MUNICIPALES

Les commissions sont chargées d'étudier les questions qui seront ensuite débattues en séance du Conseil municipal ; elles n'ont qu'un rôle consultatif. Elles sont présidées par le Maire.

<p>FINANCES</p> <p>Marie-Françoise Julé Sylvain Malvoisin Marie-Antoinette Le Gal Jean-Yves Le Stunff Véronique Nignol Yann Wanes Benjamin Jocher Véronique Nicolas</p>	<p>AFFAIRES SCOLAIRES PETITE ENFANCE</p> <p>Sylvain Malvoisin Marie-Antoinette Le Gal Anne Le Guyader-Grandvalet Julie Le Strat Véronique Nignol Anne-Christine Rautureau Bernard Franck Véronique Le Moulec</p>	<p>BÂTIMENTS COMMUNAUX SERVICES TECHNIQUES</p> <p>Sylvain Malvoisin Nicole Guillemot Jean-Yves Le Stunff Nicolas Guillemot Guénahel Périco Anne-Christine Rautureau Benjamin Jocher Véronique Nicolas</p>	<p>COMMISSION D'APPEL D'OFFRES</p> <p>MEMBRES TITULAIRES : Marie-Françoise Julé Sylvain Malvoisin Benjamin Jocher MEMBRES SUPPLÉANTS : Nicole Guillemot Jean-Yves Le Stunff Véronique Nicolas</p> <p>La Commission d'appel d'offres est composée du Maire et de trois membres titulaires et trois membres suppléants élus par le Conseil municipal en son sein. Assistent également aux réunions, à titre consultatif, le Receveur municipal, un représentant de la Direction départementale de la concurrence et de la répression des fraudes et toute personne désignée par le Maire en raison de sa compétence dans la matière qui fait l'objet de l'appel d'offres.</p>
<p>SPORTS - LOISIRS CULTURE - ANIMATION</p> <p>Nicole Guillemot Pierrick Robert Anne Le Guyader-Grandvalet Véronique Nignol Guénahel Périco Bernard Franck Véronique Le Moulec</p>	<p>URBANISME - PLU</p> <p>Marie-Françoise Julé Pierrick Robert Sylvain Malvoisin Jean-Yves Le Stunff Guénahel Périco Julien Cano Bernard Franck Véronique Nicolas</p>	<p>DÉVELOPPEMENT LOCAL COMMUNICATION CITOYENNETÉ</p> <p>Yann Wanes Nicole Guillemot Marie-Antoinette Le Gal Anne Le Guyader-Grandvalet Anne-Christine Rautureau Benjamin Jocher Véronique Le Moulec</p>	
<p>VOIRIE - TRAVAUX AGRICULTURE ENVIRONNEMENT</p>	<p>Pierrick Robert Jean-Yves Le Stunff Julien Cano Nicolas Guillemot</p>	<p>Véronique Nignol Guénahel Périco Bernard Franck Benjamin Jocher</p>	

CRÉATION D'UNE COMMISSION « MAPA »

La commission consultative Mapa (Marché à procédure adaptée) est chargée d'étudier, pour les marchés de travaux, de services et de fournitures passés sous forme de Mapa, la ou les offres économiquement les plus avantageuses. En aucun cas, elle n'attribue le marché public.

Elle sera présidée par le Président de la commission d'appel d'offres et composée des 3 titulaires et des 3 suppléants de la commission d'appel d'offres.

Pour les réunions, à titre consultatif, seront convoqués le ou les technicien(s) qui auront travaillé sur le projet concerné et la directrice générale des services et/ou un collaborateur compétent dans le domaine des marchés publics.

DÉLÉGUÉS ET REPRÉSENTANTS COMMUNAUX

<p>CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.</p> <p>Le Maire, 6 conseillers municipaux et 6 représentants de la société civile siègent au Centre communal d'action sociale. Administrateurs élus : Marie-Antoinette Le Gal, Marie-Françoise Julé, Anne Le Guyader-Grandvalet, Anne-Christine Rautureau, Julie Le Strat, Véronique Nicolas. Administrateurs nommés : Maud Bégnic, Hervé Bévan, Nadine Coste, Christian Foll, Bruno Le Meur, Maryse Quendo.</p>	<p>DÉLÉGUÉS AUPRÈS DU CNAS</p> <p>Représentant des élus : Nicole Guillemot Représentant des agents : Catherine Collin Le Cnas propose une offre de prestations pour le personnel des collectivités territoriales.</p>	<p>SCHEMA DE COHERENCE DU TERRITOIRE DU PAYS DE LORIENT</p> <p>Titulaire : Marie-Françoise Julé Supplémentaire : Guénahel Périco Le S.CO.T du Pays de Lorient esquisse les grands axes de l'aménagement du territoire dans les domaines de l'habitat, des transports, de l'environnement et du développement économique.</p>
<p>RÉFÉRENT « LORIENT HABITAT »</p> <p>Marie-Françoise Julé Le référent est invité aux commissions d'attribution de logements pour les biens situés sur la commune.</p>	<p>RÉFÉRENTS « SPL BOIS ÉNERGIE »</p> <p>Représentant pour l'assemblée spéciale de la « SPL Bois énergie » : Roger Thomazo Représentants au comité de suivi et d'engagement : Pierrick Robert, Sylvain Malvoisin La SPL participe à la structuration de la filière bois locale sur le territoire de ses Actionnaires et produit et commercialise des énergies renouvelables chaleur et/ou électrique.</p>	<p>SYNDICAT MORBIHAN ÉNERGIES</p> <p>Pierrick Robert et Benjamin Jocher Le syndicat Morbihan Energies est l'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité sur le territoire des personnes morales membres. Il exerce aussi des compétences optionnelles telles que l'éclairage public.</p>
<p>RÉFÉRENTS « SÉCURITÉ ROUTIÈRE »</p> <p>Titulaire : Bernard Franck Supplémentaire : Véronique Le Moulec Les élus référents Sécurité Routière diffusent des informations relatives à la sécurité routière ainsi qu'à sa prise en charge par la collectivité. Ils travaillent en partenariat avec la Préfecture, les services de la sécurité routière du conseil départemental, la gendarmerie et les associations.</p>	<p>RÉFÉRENT « ACCESSIBILITÉ »</p> <p>Pierrick Robert Le référent veille à la mise en accessibilité des bâtiments, de la voirie et des espaces publics.</p>	<p>CORRESPONDANT « DÉFENSE »</p> <p>Bernard Franck Le correspondant défense informe et sensibilise les citoyens aux questions de défense. Il est l'interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires au niveau départemental et régional.</p>

TRAVAUX DE BÂTIMENTS

LA MAISON DE SANTÉ

Les travaux de la Maison de santé ont débuté à la fin du mois d'août 2019 et devraient s'achever à la fin de l'année.

Elle est située à proximité de la Mairie sur un terrain de 800 m² pour une surface bâtie de 550 m². Le bâtiment est maintenant hors d'air et hors d'eau, les cloisons sont en fin d'achèvement. Les réseaux sont en cours de déploiement (eau, électricité), les peintures intérieures et extérieures seront appliquées ensuite.

La Maison de Santé accueillera deux médecins généralistes, deux cabinets infirmiers, un radiologue ; deux ostéopathes sont intéressés pour s'installer. Certains locaux restent disponibles : le cabinet dentaire et des bureaux polyvalents pour d'autres professions de santé la journée ou demi-journée : pédicure-podologue, psychologue, orthophoniste...



LA CHAUDIÈRE BOIS GÉRÉE PAR LA SPL

Elle sera installée sous l'école La Feuillaison. Les travaux ont débuté fin juin, et devraient être achevés en fin d'année. Elle alimentera l'école élémentaire La Feuillaison, la maison de santé, la mairie, le restaurant scolaire et la médiathèque.

LES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANTS DE CET ÉTÉ, RÉALISÉS PAR LES ÉQUIPES DES SERVICES

TECHNIQUES : réparations au monument aux morts de Keryacunff, travaux de peinture à l'école de Saint-Yves, pose d'aérations de fenêtre dans la cantine de Saint-Yves, installation de racks à vélo pour les deux écoles publiques.

D'autres travaux de plus grande envergure sont en projet comme par exemple, à la salle polyvalente, le ravalement des façades ou la réfection de la toiture. Ils feront l'objet de devis après réalisation d'un cahier des charges.

VOIRIE URBAINE ET RURALE



Le jeudi 7 juillet, le Maire, Roger Thomazo, a réceptionné la dernière tranche des travaux d'aménagement du bourg de Saint-Yves, en présence de Pierrick Robert, adjoint à la voirie, Jean-Yves Le Stunff, conseiller délégué à la voirie rurale, Maud Perier-Le Marre, DGS de la commune, et des cabinets de maîtrise d'œuvre Artopia et Artelia et des entreprises Eurovia et Id Verde.

Grâce à ces travaux, le bourg de Saint-Yves offre un tout nouveau visage et bénéficie maintenant d'un aménagement paysager fleuri et verdoyant !

PROJETS EN COURS :

- De Saint-Yves en direction de Lanvaudan : réfection d'une portion de route de 2 km, en enrobé à froid,
- Coscodo, Talerganquis et Brézéhan : travaux de marquage au sol,
- RD2, secteur de Kermoran : stabilisation des accotements suite aux travaux d'enfouissement de ligne du réseau Enedis,
- Rue des Tilleuls : réfection de 2 passages piétons, avec remplacement des pavés par de l'enrobé.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, COMMUNICATION, CITOYENNETÉ

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : L'objectif est de faciliter la vie au quotidien des commerçants et artisans bubryates ainsi que de favoriser l'implantation de nouveaux entrepreneurs.

Parmi ces nombreuses actualités, l'équipe municipale a 3 dossiers prioritaires :

- Être un partenaire à l'écoute et trouver les moyens pour soutenir le dynamisme de l'association CABA,
- Avancer sur le projet du local commercial de la rue de la Libération,
- Relancer les contacts avec Lorient Agglo pour permettre aux artisans bubryates de s'installer ou de s'agrandir sur la ZA de Kerlevic dans de bonnes conditions.

COMMUNICATION : le but est de continuer à améliorer l'information dans Bubry et à l'extérieur. Les sujets prioritaires sont :

- Poursuivre l'évolution des outils d'information : le bulletin municipal, le site internet de la mairie, les réseaux sociaux,
- Faire encore davantage parler des Bubryates et de Bubry pour renforcer l'attractivité de la commune en matière de commerce, d'artisanat, de patrimoine, de culture, de sport...

CITOYENNETÉ : Dans cette période où l'importance de la solidarité et de la proximité a été primordiale, notre rôle est d'améliorer ce « vivre ensemble » des Bubryates autour des thèmes comme l'entraide entre les générations, le respect du cadre de vie, la chasse aux incivilités, et de renforcer le sentiment d'appartenance à la commune et à sa vie quotidienne : vie publique, mais aussi vie associative.

Les actions que nous souhaitons mettre en place rapidement et en fonction du contexte sanitaire sur 2020 :

- Accueil des nouveaux arrivants,
- Réunion du Conseil Municipal des Jeunes,
- Cérémonie de remise des cartes d'électeurs,
- Ré-activation des conseils de quartiers,
- Promotion des idées citoyennes des habitants de la commune.

Les nouveaux habitants et les bébés nés depuis septembre 2019 (et leurs parents !) sont invités à partager un pot de bienvenue le samedi 21 septembre à 11h00 en mairie. Inscription au 02 97 51 70 07.

FINANCES COMMUNALES

L'ANNÉE 2019 EN CHIFFRES

BUDGET PRINCIPAL – COMMUNE

Le fonctionnement comprend tous les produits et dépenses courantes de la collectivité.

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT : 1 497 992 €

Charges à caractère général	402 343 €
Charges de personnel	896 271 €
Atténuation de produits	1 035 €
Autres charges de gestion courante	193 937 €
Charges financières	4 406 €

Les dépenses sont constituées des frais de personnel, des achats de fournitures et de fluides (eau, électricité...), des intérêts de la dette et des prestations de services.

RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT : 1 958 874 €

Atténuation de charges	56 599 €
Produits du service, du domaine et ventes	115 211 €
Impôts et taxes	1 073 454 €
Dotations subventions	676 053 €
Produits gestion courante	29 924 €
Produits financiers	46 €
Produits exceptionnels	7 587 €

Les recettes sont constituées par les ressources fiscales (taxes foncières, taxe d'habitation...), les dotations de l'Etat, les concours financiers, les recettes tarifaires.

La section de fonctionnement présentait à la fin de l'année 2019 un excédent de 445 441,80 € qui a été affecté à la section investissement pour 2020.

L'investissement recense les flux financiers relatifs à l'entretien durable du patrimoine de la Commune, la construction de nouveaux équipements et le remboursement du capital de la dette.

DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT : 1 502 234 €

Principales dépenses d'investissement	
Aménagement de Saint-Yves (2 ^{ème} tranche)	679 095 €
Maison de santé	458 720 €
Voirie rurale	139 995 €
Voirie urbaine	5 209 €
Travaux sur les bâtiments	72 593 €
Terrains et aménagements divers	39 833 €
Achats de matériels, mobilier, logiciels	20 279 €
Signalisation	3 589 €

RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT : 1 159 397 €

Principales recettes d'investissement	
Report de l'excédent de fonctionnement de 2018	563 773 €
Etat	149 274 €
Département	163 593 €
FCTVA	159 655 €
Morbihan énergies	69 106 €
Lorient Agglomération	30 000 €
ADEME	3 150 €
Taxe d'aménagement	8 228 €
Divers	12 619 €

L'augmentation de plus de 23% par rapport à 2018 des dépenses d'équipement est justifiée par le démarrage de la construction de la Maison de santé et la fin des travaux d'aménagement du bourg de Saint-Yves.

145 204 € ont été consacrés à la rénovation de la voirie rurale/urbaine et 52 332 € pour la rénovation des sanitaires de l'école de la Feuillaison.

BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT

Dépenses travaux et réseaux : 42 837 €
Subventions de Morbihan énergies : 15 970 €
Subvention du Département : 16 007 €

PRINCIPAUX RATIOS / HABITANT

- Dépenses réelles de fonctionnement : 597 €
- Fiscalité : 332 €
- Recettes réelles de fonctionnement : 789 €
- Équipement brut : 595 €
- Dette : 144 €
Capacité de désendettement : Moins d'1 an

FINANCES COMMUNALES

L'ANNÉE 2020 EN CHIFFRES

BUDGET PRINCIPAL – COMMUNE

- Fonctionnement : 1 863 002 €.

- Investissement : 1 808 538 € dont 633 034 € pour les nouvelles dépenses d'équipements.

Les restes à réaliser 2019 en dépenses d'investissement s'élèvent à 1 081 504 € avec notamment 932 861€ pour la Maison de santé et 107 429 € pour l'aménagement du bourg de Saint-Yves.

Principales nouvelles opérations d'équipement			
Voirie et signalisation	238 139 €	Maison de santé	23 240 €
Travaux étanchéité salle polyvalente	73 705 €	Aménagement de Saint-Yves	19 752 €
Matériel roulant	68 840 €	Remplacement matériels restaurant scolaire	15 294 €
Eclairage public	51 874 €	Eglise – travaux de maçonnerie	11 028 €
Réhabilitation local commercial	50 000 €	Remplacement illuminations de Noël	5 000 €
Matériels informatiques (écoles, services)	26 420 €	Réserve foncière	5 000 €

BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT

- Fonctionnement : 586 422 €

- Investissement : 980 089 €

Principales opérations :

- Travaux de finalisation du lotissement

(VRD, espaces verts...) : 100 000 €

- Produit de la vente des lots : 13 484 €

(1 lot signé au vote du BP)



TAUX D'IMPOSITION

Le Conseil municipal a voté le maintien des taux d'imposition.

	Bases	Taux	Produit
Taxe d'habitation	2 458 000 €	14,36%	352 969 €
Foncier bâti	2 067 000 €	17,38%	359 245 €
Foncier non bâti	214 700 €	44,94%	96 486 €
Total des recettes			808 700 €

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Pour toute demande de subvention municipale, les associations doivent remplir un dossier mis à leur disposition à l'accueil de la mairie.

Le 3 juillet dernier, le Conseil municipal a voté l'attribution des subventions aux associations qui ont déposé leur dossier au cours du 1^{er} semestre.

Les demandes déposées ultérieurement seront traitées au cours des prochaines réunions du Conseil municipal.

ASSOCIATIONS COMMUNALES	MONTANT
Bagad Sant-Ewan	3 118 €
ASB	1 618 €
Judo club	600 €
Chapelle Notre Dame de la Salette	91 €
Club des amis et retraités	145 €
FNATH	91 €
ACPG CATM	180 €
Bubry Yoga	145 €
ANACR	74 €
La Patte sur le cœur	145 €

ASSOCIATIONS DU SECTEUR	MONTANT
Ciné Roch – Guéméné/Scorff	37 €
Cinéma Celtic - Baud	37 €
GVA de la terre aux îles	180 €
Parents, amis et résidents de la MAS « Les Bruyères »	108 €

AUTRES ASSOCIATIONS	MONTANT
ADAPEI Les Papillons blancs	45 €
AFSEP (Asso. Française des Sclérosés en Plaques)	45 €
Banque alimentaire	37 €
Chiens guides d'aveugles	37 €
EFAIT Ecoute Familiale Toxicomanie	37 €
Espoir amitié	45 €
Faire face ensemble	37 €
La ligue contre le cancer	45 €
Laryngectomisés et mutilés de la voie	37 €
Resto du cœur 56	37 €
Rêves de clown	37 €
Secours catholique	37 €
Secours Populaire	37 €
Solidarité paysans	155 €
SOS amitié	37 €
Union des sapeurs-pompiers du Morbihan	55 €

RETOUR SUR LA PANDÉMIE DE COVID-19

Un printemps 2020 si particulier et éprouvant pour tous.

Avec l'arrivée de la COVID-19 et les périodes de confinement et de déconfinement, assorties des mesures sanitaires et de distanciation, ces derniers mois ont été difficiles pour chacun d'entre nous.

Dès le début du confinement, le Plan communal de sauvegarde élaboré en 2018, a été activé. Les élus, les responsables de secteurs et le personnel communal se sont mobilisés pour aider les personnes les plus fragiles, notamment en faisant leurs courses et/ou en leur distribuant des masques.

La municipalité remercie toutes les personnes qui ont œuvré par leur générosité et leur bienveillance pour que tout se passe au mieux ainsi que le personnel communal qui a dû s'adapter aux contraintes engendrées par la pandémie.

Depuis la mi-mars, la municipalité et les services municipaux ont dû gérer :

- L'organisation des marchés qui, grâce à la participation des élus, ont pu avoir lieu dans le respect des gestes barrières.
- Le maintien des services administratifs et des services techniques de la Mairie pour répondre aux inquiétudes des administrés et aux urgences.
- La réorganisation du Pôle enfance jeunesse pour respecter le protocole sanitaire et la garde des enfants du personnel prioritaire.
- L'organisation de la reprise des cours dans les écoles avec une forte mobilisation du personnel communal : en plus du ménage quotidien, la désinfection des classes et des sanitaires, a été assurée quatre fois par jour.
- L'accueil des élèves à la cantine, à la sortie du confinement, avec une distanciation de 4m² par enfant et l'obligation de ne pas faire se côtoyer les élèves des différentes écoles... Ce qui a été rendu possible par l'aménagement de la salle du rez-de-chaussée de la médiathèque en salle de cantine.
- La création d'une page Facebook pour la médiathèque afin de garder le contact avec les lecteurs et la mise en place d'un système de prêts sur réservation dès la mi-mai.
- La continuité des travaux de la Maison de santé avec un protocole sanitaire mobilisant du personnel communal pour la désinfection.



Fin avril/début mai, plus de quarante personnes se sont mobilisées pour coudre des masques en tissu, à domicile ou dans la salle polyvalente transformée pour l'occasion en atelier de couture.

Au final, 1 600 masques ont été confectionnés par ces petites mains bénévoles !

Ils ont été distribués en priorité aux personnes fragiles et mis à disposition de tous en mairie.

La municipalité remercie toutes les personnes qui ont participé à cette opération !

D'autre part, pour le personnel communal, la mairie a acheté 200 masques à l'Usine invisible, par l'intermédiaire de Lorient agglomération.



UN JEU NUMÉRIQUE POUR LES RÉSIDENTS

L'Ehpad vient d'acquérir un jeu interactif novateur appelé « Tovertafel » soit « Table Magique » à destination des résidents.

Grâce à un boîtier fixé au plafond, différents jeux de stimulation sont projetés sur une simple table ; se matérialisent alors des fleurs qui évoluent en taille, des feuilles mortes à ramasser, une œuvre d'art à créer, des ballons à se faire passer...

Il s'agit d'un outil de soin ludique, favorisant les moments de contact entre les résidents, le personnel d'animation et les familles.

Les 20 jeux proposés permettent en effet de briser l'apathie et de favoriser la motricité, tout en réactivant également la mémoire.

Le coût de cet achat (10 288 €) a été presque entièrement couvert grâce à l'obtention de deux subventions :

- 5 000 € de la Fondation des Hôpitaux de France,
- 5 000 € de la caisse locale et régionale du Crédit Agricole.



LA RÉSIDENCE LOUIS ONORATI ET LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE AU TEMPS DU CONFINEMENT

Ces derniers mois ont été particulièrement intenses pour l'ensemble du personnel de l'Ehpad et les aides à domicile du CCAS. Face à l'adversité, il est resté debout pour accompagner les résidents et les bénéficiaires dans cette crise sans précédent liée au Covid 19.

Dans ce cadre particulier, les normes sanitaires à respecter ont été drastiques et ont suscité une vigilance de tous les instants. Grâce à la mobilisation et au professionnalisme de tout le personnel, il n'y a pas eu de contamination au sein de l'Ehpad.

Les aides à domicile ont joué un rôle social important en continuant les interventions chez les bénéficiaires de la commune, et ce malgré les risques auxquels elles pouvaient être exposées dans le cadre de leurs missions.

L'établissement a investi dans 2 ordinateurs portables « Ordissimo » spécifiques pour les personnes âgées, avec un clavier adapté (une touche = une fonction), un écran tactile et un environnement ergonomique avancé. L'établissement a ainsi pu ouvrir un groupe Facebook (personnel, résidents et les familles) pour garder le lien avec les proches et organiser des rendez-vous sur Skype réguliers. Avec le déconfinement, ces services sont toujours d'actualité, n'hésitez pas à les solliciter.

La solidarité n'a pas été en reste pendant cette période ; une collecte a été organisée pour la banque alimentaire du CCAS. Merci aux bénévoles et aux généreux donateurs.

Cette année, le repas offert par le CCAS aux personnes de la commune âgées de plus de 70 ans n'aura pas lieu, en raison des restrictions sanitaires liées à la pandémie de Covid-19.



Magali Lieury

DU CÔTÉ DU PERSONNEL

Depuis le mois d'avril, la coordination infirmière est assurée par Magali Lieury.

Une nouvelle animatrice intervient désormais au sein de l'Ehpad, suite au départ en retraite de Marie-Annick Quidu : il s'agit de Michèle Picaud.



Michèle Picaud

LE PRINTEMPS 2020, ON S'EN SOUVIENDRA !

Après un tout début d'année commencé sur les chapeaux de roues avec une superbe exposition de costumes bretons, une conférence de l'historien Jorg Belz, un accueil de personnes âgées de Bubry et des environs venues visiter l'exposition, et aussi un « atelier broderie », la Covid-19 a déboulé et tout s'est arrêté net !

L'exposition « Portaits de châteaux », la conférence et l'atelier calligraphie prévus fin avril ont dû être annulés en raison du confinement. Les animations programmées durant la Semaine européenne du développement durable n'ont pas pu avoir lieu non plus, les conditions d'accueil liées au déconfinement n'autorisant pas les rassemblements.

Dès le 12 mai, l'activité de la médiathèque a repris avec une première phase consacrée à la récupération des ouvrages prêtés avant le 17 mars : les consignes sanitaires imposaient une mise en quarantaine et une désinfection de ces documents avant leur remise à disposition.

Ensuite, à partir du 19 mai, les abonnés ont pu de nouveau



Les brodeuses de l'association « Fibres et couleurs » de Brandérion ont animé un atelier broderie et expliqué leurs techniques et les points employés.

En juillet, la première exposition post-confinement a été consacrée à l'artiste peintre B. Rosello-Clodic qui a sympathiquement accepté notre invitation à venir présenter ses toiles peintes à l'huile, sur des thèmes de mer et de campagne.



LA MÉDIATHÈQUE A UNE PAGE FACEBOOK !

Pendant la fermeture induite par le confinement, la médiathèque a créé une page Facebook afin de traverser cette période incertaine en restant proche de ses lecteurs.

Cette page ouverte à tous, propose des activités pour petits et grands : albums et livres lus, musique, reportages, courts-métrages, activités ludiques, artistiques et éducatives, liens vers des sites culturels, ainsi que les actualités de la médiathèque...

Vous êtes nombreux à suivre cette page et nous vous remercions de l'intérêt que vous lui témoignez !

Lien : [facebook.com/mediathequedebubry](https://www.facebook.com/mediathequedebubry)

faire des emprunts grâce à la mise en place d'un système de « réservations à venir chercher » : le choix se faisait sur notre catalogue en ligne et la récupération dans la petite salle du rez-de-chaussée, aménagée afin de garantir la sécurité sanitaire de chacun.

Depuis le 16 juin, l'étage de la médiathèque est de nouveau accessible, mais comme la Covid-19 continue de circuler, quelques précautions sanitaires sont indispensables : port d'un masque obligatoire pour les adultes et les jeunes de plus de 11 ans (les autres enfants peuvent venir sûr en porter s'ils le supportent !), lavage des mains obligatoire (on fournit la solution hydroalcoolique), respect d'une distance physique d'au moins 1 m entre chaque personne. La mise en quarantaine et la désinfection des ouvrages que vous rapportez sont maintenues, et vous pouvez toujours réserver vos livres, cd et dvd sur notre catalogue en ligne (bubry-pom.c3rb.org).

Nous vous souhaitons un bel été (déjà bien entamé...) et d'enrichissantes lectures !



Jorg Belz a conté avec beaucoup d'humour et d'érudition l'évolution des costumes bretons devant un public conquis !

A VENIR, SI LES CONDITIONS SANITAIRES LE PERMETTENT...



A la fin du mois de novembre, nous accueillerons une exposition d'Alain Péan, artiste peintre « auto-dit-actes », installé depuis quelques années à Bubry.

A découvrir, sa démarche picturale particulière, empreinte de spontanéité, entre l'abstrait et le figuratif, l'instant et le devenir, la nature et l'humain intimement liés sur de grandes et petites toiles colorées.

Une année riche en fréquentation et en activités s'est écoulée au Pôle enfance jeunesse : les vacances scolaires et les mercredis ont été remplis de belles interventions et sorties.



LES ACTIVITÉS DES MERCREDIS...

La fin de l'année 2019 a été axée sur la découverte de la biodiversité et la préservation de l'environnement. En septembre, les enfants ont visité le Musée de l'abeille vivante et la Cité des fourmis au Faouët, et en octobre, la Maison de la chauve-souris à Kernasclédén.

Dans le cadre de la Fête de la science, et en partenariat avec notre médiathèque, l'association « Les Petits débrouillards » a complété cette sensibilisation à la biodiversité par des activités de découverte de la flore et de la petite faune locale.

A partir du début de l'année 2020, Silvy Gueniffet, art thérapeute, est intervenue auprès des enfants au cours de 14 séances durant lesquelles ils ont imaginé et créé de très jolies marionnettes. Ce support leur a permis de jouer et d'aborder de multiples sujets de discussions.

Au cours de cette année, les plus petits, de 3 à 6 ans, ont particulièrement aimé les séances d'équimotricité qu'ils ont pratiqué au centre «Le Poney magique» de Quistinic. Des cavaliers en herbe se sont révélés !

Les projets de l'année à venir se feront conjointement avec les écoles bubryates dans le cadre du «plan des mercredis» et auront notamment, pour thème, les contes.



... ET DES VACANCES !



C'est la magie qui a enchanté les enfants lors des vacances de la Toussaint : visite de «La Porte des secrets» dans la forêt de Brocéliande et intervention d'un magicien au Pôle qui leur a révélé les secrets de quelques tours et appris à les reproduire.

Le Pôle enfance jeunesse a accueilli les enfants une semaine pendant les vacances de Noël où ce thème a servi de trame aux activités proposées. Les enfants et l'équipe d'animation se sont régalés dans un petit restaurant vannetais et ont pu ensuite dépenser toute leur énergie : les plus grands se sont défoulés dans un parc dédié aux sauts sur trampoline pour une «Jump Session» en musique et les plus petits ont grimpé, sauté, glissé dans un parc à modules.

Les jeux olympiques ont été le fil rouge des vacances d'hiver. L'accueil du Pôle a été décoré d'une somptueuse fresque réalisée par les enfants qui se sont représentés pratiquant du ski, de la luge, du parapente... Les enfants ont aussi fêté une «chandeleur après l'heure».

Cet été, les activités ont été très diverses, avec plusieurs journées phares très appréciées comme Koh Lanta, la fête foraine du Pôle, les mini stages poneys et percussions, la sortie canoë au lac de Guerlédan et son sympathique petit restaurant «la Case croûte», une chasse au trésor... sans oublier évidemment la fameuse Boum de l'été. Le camp organisé au Parc animalier et botanique de Branféré du 3 au 7 août, auquel ont participé 15 enfants de 7 à 11 ans, a été pour eux l'occasion de découvrir sous une autre approche la nature et les animaux.

Un bel assortiment de souvenirs à se remémorer et à raconter aux copains à la rentrée !



DU CÔTÉ DES ADOS 12/17 ANS

La crise sanitaire liée à la COVID-19 a freiné le groupe des ados dans leurs projets et l'appropriation de leur espace. Le séjour prévu au Futuroscope est donc reporté lors de prochaines vacances.

Les ados sont encouragés à investir le lieu qui leur est entièrement dédié.

Le Pôle enfance jeunesse de Bubry s'est doté d'une nouvelle page Facebook. Nous invitons les parents et amis du centre à «aimer» cette page !



NOUVELLES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

DAMIEN TANGUY : DTMÉTALLERIE

Chaudronnerie, serrurerie, entretien, création, réparation. Réalisation d'escaliers, de garde-corps, de passerelles, de portails et de verrières sur mesure. Création de mobilier contemporain et de lampes. Tous types de réalisations métalliques acier, inox, alu. Devis gratuit.

DTMétallerie / Lann Prado
Tél : 06 69 34 15 02
d.t.metallerie@gmail.com
www.facebook.com/dtmetallerie

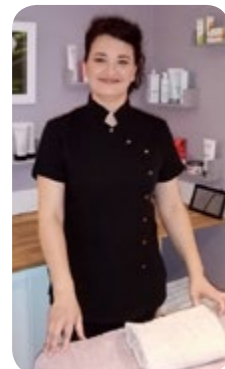


Sur RDV uniquement, du lundi au samedi.

Le Jardin des beautés / Kervac 56310 Bubry
Tél : 06 61 34 63 49
Courriel : lejardindesbeautes56@gmail.com
Facebook : lejardindesbeautésbubry

MÉRIEM PURENNE TAÏBI : LE JARDIN DES BEAUTÉS

Institut de beauté et onglerie. Soins pour hommes et femmes, épilations, maquillage, soins du visage, des mains et des pieds, onglerie.



PAULINE ET ALEX FAVENNEC : LE KALOU

Pauline et Alex ont repris, depuis le 4 juin, le bar/tabac/PMU/Jeux/Presse tenu jusqu'alors par Michel et Nadine Le Pochat. Ils sont épaulés au service par Angélique, qui était déjà « dans la maison » depuis 2012.

18 bières différentes, saucisson pour l'apéro.

A partir de septembre, planche apéro (charcuterie fromage) à la demande.

Diffusion des matchs, résultats sportifs.

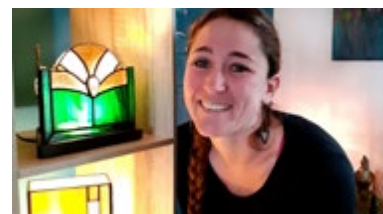
En projet : des soirées à thème !

Horaires : du lundi au jeudi : 7h00-20h30 / vendredi et samedi : 7h00-1h00 / dimanche : 8h00-13h30/17h30 (horaire de fermeture variable)

Le Kalou / 12 place Franchet d'Esperey / Tél. : 02 97 51 70 28
Courriel : snckekalou@gmail.com / Facebook : Lekalou Bubry



SOPHIE LÉONE : GWERENN CRÉATIONS



Sophie crée des objets de décoration en verre : luminaires, suspensions, bijoux, etc. avec la technique de vitrail tiffany.

Possibilité d'étudier votre projet de décoration sur mesure (ex : luminaires, verrières...).

Vente en ligne sur : [Etsy.com/Gwerenn](https://www.etsy.com/Gwerenn).

Possibilité de visiter l'atelier, lieu d'inspiration et d'exposition, sur rendez-vous.

Gwerenn créations / Penvern
Tél. : 06 08 17 27 85

Facebook : Gwerenn Créations
Message privé, via Facebook.

DRIVE FERMIER BUBRY PLOUAY

Au mois de mars dernier, afin de faire face à la crise économique qui se profilait pour cause de COVID-19, des producteurs locaux ont mis en place un Drive Fermier qui leur a permis d'écouler leurs productions et de garantir aux clients la sécurité sanitaire.

14 producteurs y sont référencés et proposent : légumes, fromages, lait, desserts laitiers et yaourts de vaches, de brebis et de chèvres, pain, farines diverses, bière, cidre et poiré, viande de porc, de boeuf, d'agneau et de volaille, poisson et huîtres.

Le Drive compte actuellement 328 clients enregistrés sur la plateforme, et environ 75 paniers sont réservés chaque semaine.

Pour adhérer, il faut envoyer un courriel à producteursbubryplouay@gmail.com pour obtenir un identifiant et un mot de passe. Ensuite, il suffit de passer sa commande et de réserver un horaire et un lieu de retrait (Ferme de Kerbastard à Bubry ou la ferme La Poule mouillée à Plouay).



LES MARCHÉS DE BUBRY

Le marché bimensuel a lieu les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis de chaque mois, sur la place Franchet d'Esperey et la place de l'église. On y trouve des produits alimentaires, de l'habillement, des animaux de basse-cour ainsi que, ponctuellement, de l'outillage, de la literie et autres produits de déballeurs occasionnels.



Le marché des producteurs locaux a lieu tous les vendredis à partir de 18h00 sur le parking de la crêperie Ar Vadelen. Au menu : fruits et légumes biologiques, fromages et produits laitiers de brebis, charcuterie fermière, volailles, œufs et pains biologiques, miel, bières artisanales, poissons fumés et produits de la mer, et occasionnellement, des créations artisanales.



UNE SOIRÉE CUBAINE À SAINT-YVES



La dernière soirée festive « du monde d'avant le confinement » a eu lieu à Saint-Yves, le samedi 29 février.

A l'invitation de l'association Berc'h ba'roj, les participants ont pu se déhancher sur

des rythmes cubains et se régaler des spécialités des Caraïbes cuisinées par l'équipe de bénévoles !

Pour la première fois depuis 19 ans, en raison de la Covid-19, la traditionnelle soirée concert de Nilhio n'a pas pu avoir lieu au mois de juin... mais ce n'est que partie remise : l'association nous donne rendez-vous le samedi 12 juin 2021 pour découvrir la programmation prévue initialement cette année !

CET ÉTÉ LA FERME DE KERBASTARD NOUS INVITE À DES « LECTURES À LA FERME » !

En juillet, le dimanche 12, la balade contée « jeunesse » a été suivie d'un goûter à la ferme, et le samedi 18, après des lectures « gourmandes », les participants se sont retrouvés autour d'un apéritif et d'un dîner champêtre composé à partir de produits de la ferme et du terroir par les chefs Matthieu et Nicolas Le Tirrand.

Au programme du mois d'août :

- le samedi 22 à partir de 21h00 : veillée aux lampions, lectures fantastiques, et « petit remontant gourmand » : tisanes, soupes, vin...
- le dimanche 30, à partir de 15h00 : balade contée « jeunesse » suivie d'un goûter à la ferme : sirops, gâteaux maison, et glaces de la ferme.

Réservation conseillée : contact@fermedekerbastard.fr ou 02 97 27 61 20 ou 06 77 96 55 67

Pour les lectures : participation libre au chapeau.



FACE B : UNE EXPOSITION D'ART DANS LES COMMERCES

A l'initiative d'un groupe d'amis, une exposition collective d'art s'est installée cet été dans la commune. Près de 30 artistes, professionnels et amateurs, ont accroché leurs œuvres (peintures, dessins, photographies, sculptures, céramiques...) dans les commerces de Bubry et de Saint-Yves, dans les cabinets médicaux et vétérinaires, ainsi qu'à la mairie, à la médiathèque et dans le local communal de la rue de la Libération (rebaptisé FACE B, pour l'occasion !).

Du 13 au 30 août, parallèlement, une exposition regroupant tous les artistes aura lieu dans la salle d'exposition de la médiathèque et un vernissage est programmé dans le parc



Caudan, le 13 août à 18h30, avec une performance de la chorégraphe Yukiko Nakamura, danse, et du musicien Nicolas Desmarchelier, guitare.

Un grand merci pour l'organisation de ce sympathique et original événement à Yannick Le Gal, Nicolas Desmarchelier, Yukiko Nakamura, Gabrielle Jaume, et Jean-Marc et Annie Malardé ainsi qu'à l'association Caba, la compagnie Association SO et le Bubrichka Social Club qui les ont soutenus, sans oublier tous les professionnels qui ont joué le jeu en « prêtant » leurs murs, vitrines, et autres espaces pour l'accrochage des œuvres !



« CONCERT AU JARDIN » À LOCOLVEN

Le jeudi 25 juin, le quatuor vocal Vadriel a présenté son nouveau spectacle au cours d'un « concert en jardin », dans le village de Locolven. Polyphonies classiques, opéra et chants du monde, le tout dans une mise

en scène mêlant humour et interactions avec le public, ont séduit la quarantaine de personnes venues se prêter au jeu !

Rendez-vous le samedi 12 septembre pour la 4^{ème} édition des courses de caisses à savon de l'association « Les savons d'Hélène » !

ATELIER EN SOIRÉE DE BUBRY'ARTS

Pour la rentrée, l'association Bubry'arts propose un nouvel atelier de dessin et peinture, le soir en semaine. Le jour et l'horaire seront fixés en fonction des disponibilités de chacun.

Si vous êtes intéressés, que vous soyez débutants ou confirmés, prenez contact avec Louis Le Corre : 02 97 51 79 15 / 07 86 53 68 62.



Pomme, pomme, pomme... Eh oui, Miss Covid n'a pas eu raison de Poar ar 'leur ! La fête prévue en avril à Saint-Yves en l'honneur de la pomme, du cidre et de tous ses dérivés, est reportée à cet automne ! C'est la date du 17 octobre qui a été retenue pour ces réjouissances avec, entre autres, au programme : balade, démonstrations... Tout cela sera précisé plus tard !

Bien entendu le point d'orgue sera la diffusion en avant-première du film « Ag ar vleuenn d'ar werenn » une histoire de cidre !

« BUBRYATES, SOYONS ACTEURS DE NOTRE AVENIR » CONDUITE PAR BERNARD FRANCK (GROUPE MINORITAIRE)

Nous souhaitons remercier les Bubryates qui ont fait confiance à notre programme prometteur d'une nouvelle dynamique pour Bubry. Ils l'ont exprimé dans les urnes de façon très importante : 25 voix d'écart, signe d'une volonté de changement dans l'esprit de nos concitoyens. Nous serons présents à 4 dans l'expression lors des réunions municipales ou sur le terrain.

POURQUOI NOUS SOMMES-NOUS ABSTENUS LORS DU VOTE DU BUDGET 2020 ?

Ce budget a été préparé avant que nous ne soyons élus, sans nous consulter. Il n'est pas en adéquation avec les ambitions que nous formulons pour Bubry. Il n'active pas tous les leviers d'un budget dynamique.

LES DOSSIERS IMPORTANTS :

Salle polyvalente : quel devenir ? Effectuer un diagnostic complet avant d'entamer des travaux : 73 K€ prévus pour étanchéité de la toiture, mais : cuisine à refaire + réaménagement complet + état structure générale + tableau électrique, électricité à mettre aux normes... : devons-nous engager ces montants pour nous contenter d'un pansement sur une jambe de bois ?

Salle des Sports : futur projet à inscrire de façon urgente au budget 2021. Un impératif : sa construction à côté de la salle polyvalente ! Pourquoi ? Parking VL, accès cars + pompiers + visibilité plus grande. Nos jeunes « fuient » la commune pour aller s'entraîner « à l'abri » (exemple à Melrand). Nous disposons d'environ 7 000 m². Un terrain est à vendre à proximité.

NOS QUESTIONNEMENTS :

- Aménagements écoles, route de Kernouzig, accès vers le bourg.
- Développement milieu associatif : le faire participer au portage de projets communs.

TRAVAIL EN COURS :

- Création d'un site avec agenda, blog. Il sera accessible au mois d'août. Son nom : « Bubryates, soyons acteurs de notre avenir ».
- « Les mercredis Terre et Mer » : Proposition d'échanges socio-culturels entre une commune littorale et Bubry. Après concertation, nous avons choisi la commune de Ploemeur. V. Le Moulec et V. Nicolas ont rencontré Ronan Loas, Maire. Ce dernier a été très séduit par le projet. Il se déroulerait entre le 15 juin et le 15 septembre, 1 mercredi sur 2 ou chaque mercredi, entre des habitants de Bubry et de Ploemeur sur des thématiques randonnées, pêche (mer ou rivière), plage s'adressant à toutes les générations. L'ensemble sera calé au cours de nouvelles rencontres avec M. Loas et ses adjoints.

« VIVRE BUBRY ENSEMBLE » CONDUITE PAR ROGER THOMAZO

MESSAGE REÇU !

CHÈR(E)S BUBRYATES,

Les dernières élections se sont déroulées dans le contexte très particulier de la crise sanitaire.

A une courte mais réelle majorité, vous nous avez accordé votre confiance. Nous vous en remercions, et avons bien reçu le message que vous nous avez adressé.

Ce résultat nous permet de poursuivre le travail effectué sur le précédent mandat :

- une capacité à mener à terme ses engagements : maison médicale, rénovation du bourg de Saint-Yves, commercialisation du lotissement...
- une commune bien gérée, disposant des moyens financiers pour poursuivre ses projets.

Mais bien entendu, **CE RÉSULTAT NOUS DONNE À NOUVEAU DES OBLIGATIONS :**

- Celle d'**ÉCOUTER** et d'**ENTENDRE** tous les Bubryates
- Celle d'intégrer dans un projet municipal commun, les voix et les idées exprimées au travers des quatre élus de la liste minoritaire.
- Celle de **FAIRE VIVRE LE DÉBAT ET LES IDÉES NOUVELLES** au sein d'un conseil municipal renouvelé pour plus d'un tiers de ses membres.

CE RÉSULTAT NOUS DONNE ENFIN DES ENSEIGNEMENTS FORTS QUI VONT GUIDER NOS ACTIONS FUTURES :

- La **CITOYENNETÉ**, exprimée par le vote, est fondamentale : dans la vie publique, chaque voix compte et peut changer les choses – le résultat des élections avec 25 voix d'écart exprimées en est la preuve : nous devons donc contribuer à renforcer le sentiment de chacun qu'il peut influencer sur l'avenir par son implication.
- La **PROXIMITÉ ET LA SOLIDARITÉ** sont des valeurs essentielles, réaffirmées par cette période de confinement : nous devons toujours être proches de vos préoccupations quotidiennes et de vos attentes dans tous les domaines : santé, vivre ensemble, éducation, emploi, économie, commerce, culture, sport...

NOUS AVONS REÇU VOTRE MESSAGE : nos actions doivent désormais s'attacher à le montrer.

Pour cela, nous avons besoin des forces et des compétences de tous !

Bel été à vous !

ÉTAT-CIVIL

DE JUILLET 2019 À JUIN 2020

NAISSANCES

Lola DONIAS	30 juillet 2019
Inès LE SAËC	31 août 2019
Joshua AUFROY	15 septembre 2019
Lison LE PAIH	28 octobre 2019
Rozawenn GIRERD	17 novembre 2019
Jade GOUGEON	18 février 2020
Isabeau BOURGÈS	26 février 2020
Louna TANGUY	14 avril 2020

MARIAGES

Aurore LE STRAT et Alexandre LE HIR	20 juillet 2019
Régine COUIC et Denis BARAT	17 août 2019
Agnès LE GALL et Olivier EVANNO	14 septembre 2019
Chantal LE RUYET et Georges MALARDÉ	15 février 2020
Yolande AIRAUD et Alain CHAPELLE	20 juin 2020

DÉCÈS

2^{ÈME} SEMESTRE 2019

Joseph LE GAL	13 juillet
Marcel LE BOULCH	15 juillet
Marguerite WÉRY, veuve HERVIEU	19 juillet
Robert LE GOUALLEC	26 juillet
Marie JÉGOUZO, épouse GUILLEMOT	31 juillet
Désiré DILY	12 août
Annic FAVEREAU, veuve ZMYSLOWSKI	14 août
Anne JACQUES, veuve CROIZER	22 août
Joseph GUILLEMOT	26 août
André THOMAZO	8 septembre
Eric THÉAUD	11 septembre
Marc ANTON	14 septembre
Pauline MITCHELL, épouse WHITE	6 octobre
Raymond LE HEN	7 octobre
Yvette LE GUÉHENNEC, veuve LE DANTEC	7 novembre
Elisabeth DAVY, veuve LE DOUAIROU	12 novembre
Jeanne AUDO, veuve LE BADÉZET	22 novembre
Pierre LE MAÎTRE	23 novembre
Madeleine YHUEL	3 décembre
Catherine CHEVANCE, épouse LE GAL	14 décembre
Désiré LE BOULCH	16 décembre

1^{ER} SEMESTRE 2020

Henri L'HINGUERAT	28 janvier
Michel JAN	30 janvier
Simonne ROUZO, épouse LE MOUËLLIC	4 février
Maria BENEDETTI, veuve DI PAOLA	20 février
Maria LE STUNFF, veuve LE HAY	25 février
Vincent LE DOUARIN	26 février
Louis LE MESTRALLIN	28 février
Edouard CORBEL	15 mars
Mélanie CADO, veuve JAFFRÉ	22 mars
Roger GUYONVARCH	23 mars
Monique EVANO, veuve NIGNOL	29 mars
Lucien EVANO	30 mars
Catherine REYNOLDS, épouse FINDINIER	2 avril
Anne LE HOUËDEC, veuve NICOL	30 mai
Louise JAN	11 juin
Jean LE COURRIC	12 juin
Marie Louise COJAN, veuve LE DU	21 juin

RECONNAISSANCE ANTICIPÉE

Si vous attendez un enfant, et que vous n'êtes pas mariés, pensez à la reconnaissance anticipée ! En effet, la filiation paternelle n'est pas automatique lorsque les parents ne sont pas mariés. Cette démarche, effectuée dans la mairie de son choix, peut se faire dès le début de la grossesse. Elle permet d'établir la filiation : un lien juridique irrévocable unit alors le père à son enfant.

PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ (PACS)

Dans le cadre de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle publiée au Journal officiel du 19 novembre 2016 (article 48), l'enregistrement d'un Pacte civil de Solidarité s'effectue désormais en mairie et non plus au Tribunal.

Pour plus d'informations concernant les modalités de conclusion d'un PACS, vous pouvez vous renseigner en mairie, ou consulter le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N144>.

AU RAM DORN HA DORN, LES ANIMATIONS REPRENDRONT EN SEPTEMBRE

Comme chaque année, des séances de jeux libres et des promenades seront proposées par l'animatrice du relais. Pour respecter les protocoles sanitaires, le nombre de participants sera un peu plus limité que d'habitude, et tout le monde se lavera les mains en début et fin de séance, ce sera sûrement l'occasion de beaux jeux d'eau ! Pour les animations avec un intervenant

extérieur : éveil corporel et musical, peinture... il n'y aura qu'un seul groupe par matinée, au lieu de deux habituellement, mais les propositions seront plus fréquentes.

A noter cette année, une initiation à la langue des signes sera proposée aux assistantes maternelles et aux parents qui le souhaitent.

Les animations du Ram ont lieu le mardi matin à Inguiniel et le vendredi en alternance, soit à Bubry soit à Quistinic, elles sont gratuites et ouvertes à tous.

Renseignements au 02 97 50 62 22 ou 07 70 04 53 48 - ramdornhadorn@orange.fr



FACE B : UNE EXPOSITION D'ART
À DÉCOUVRIR À BUBRY ET À SAINT-YVES

